



Faculté des Sciences de Montpellier

CONSEIL

Séance du 04 septembre 2023





MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

Collège A : Professeurs des Universités (10)

Rachel **CERDAN**

Benoite de **SAPORTA**

Guilhem **DESBROSSE**

Mathilde **DUFAY**

Thierry **GUILLET**

Souhila **KACI**

Philippe **MÜNCH**

Florence **PERRIN**

Christian **RETORÉ**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent-e	Représenté-e par
X	
	Nelly GODEFROY
	Christian RETORÉ
X	
	Stéphanie ROUALDES
X	
X	
X (départ 10h40)	Florence PERRIN

Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Richard **ARINERO**

Sèverine **BERARD**

Patrick **CANADAS**

Sonia **CANTEL**

Nelly **GODEFROY**

Christine **LEREDDE**

Stéphanie **ROUALDES**

Constantin **VERNICOS**

Coralie **WEIGEL**

Présent-e	Représenté-e par
X	
	Constantin VERNICOS
	Karine ENDRES
X	
	Coralie WEIGEL
X	
X	
X	



Collège C : Usagers (8)

	Présent-e	Représenté-e par
Amal QOBAA		
Sarah Mélina PARENT (suppléante)	X	
Tiago CAMACHO-HENRIQUES	X	
Dylan LAPE (suppléant)		
Laure NANNINI	X	
Chloé SEGUI (suppléante)		
Lucas DEMEULEMEESTER		Laure NANNINI
Nathan RAYNAUD (suppléant)		
Morgane PINATEL		
Leïla LANGBOUR (suppléant)		
Julien ROCHE	X	
Baptiste RODRIGUEZ (suppléant)		
Chaimâa BELHAOUARI	X	
Margot BONELLO (suppléante)		
Timothée LABAU		
Thomas TESQUIÉ		



Collège D : Personnels IATSS (4)

Karine **ENDRES**

Corinne **FERNANDEZ**

Nabil **KOUADRI**

Thierry **VINDOLET**

Présent-e	Représenté-e par
X	
X	
	Corinne FERNANDEZ

Personnalités extérieures (4)

Claire **GATECEL**
(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**
(Conseil Départemental de l'Hérault)

Jacques **DIETRICH**
(Conseil Économique, Social et Environnemental
Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**
(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Max **LEVITA**
(Montpellier Agglomération)

Présent-e	Représenté-e par
	Karine WISNIEWSKI
X	

Personnalités extérieures à titre personnel (3)

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

Martine **LUMBRERAS**

Présent-e	Représenté-e par
	Martine LUMBRERAS
X	

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :
le Conseil de la Faculté des Sciences - ,

Membres en exercice : 40





INVITES PERMANENTS PRESENTS

- Directeurs-trices adjoints-tes

Tiago **CAMACHO-HENRIQUES** (Représentant étudiant auprès de la Direction)

Sylvie **HURTREZ-BOUSSES** (Etudes)

Frédéric **LEMOIGNO** (Pratiques pédagogiques)

Jean-Yves **WINUM** (Communication)

- Directeurs-trices Département d'enseignement

Caroline **ADDIS** (DDL)

Sébastien **CLEMENT** (Chimie)

David **DELAHAYE** (Informatique)

Hervé **LOUCHE** (Mécanique)

Arnaud **VIRAZEL** (EEA)

- Directeurs-trices Administratifs-ves

Gilles **GUEVELLOU** (Directeur administratif)

Béatrice **GOUJON** (Directrice administrative adjointe – Affaires Générales, Juridique et Statutaires)

Valérie **BEDU** (Directrice administrative adjointe – Gestion des Ressources)

- Chefs de service/pôle

Corinne **FERNANDEZ** (Service - Relations extérieures et partenariales)

Chloé **GOFFINET** (Service - Etudes et Formation)

Aline **CLUZEL** (Pôle - Accueil, Diplômes et Archives)

Michèle **LEVEQUE** (Pôle - OFSI)

- Secrétaire de séance

Sandra **GAUCERAND**





Le lundi 04 septembre 2023, à 8 heures 45, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

M. MARIN salue l'assemblée et souhaite une bonne rentrée 2024 à l'ensemble des conseillers.

M. MARIN ouvre la séance puis annonce l'ordre du jour initial :

- 1- *Actualités,*
- 2- *Présentation et vote - Campagne d'emploi : Enseignants du second degré,*
- 3- *Présentation et vote - Modalités de Contrôle des Connaissances et Règles d'Obtention du Diplôme - Année universitaire 2023-2024,*
- 4- *Organigramme de la Direction de la Faculté des Sciences,*
- 5- *Questions diverses.*

1- **Actualités**

a- Pré rentrée et Inscriptions Administratives 2024

M. MARIN rappelle que la prérentrée débute ce matin. Il présente son organisation :

- accueil des étudiants en groupe, par les tuteurs étudiants qui les accompagnent vers un enseignant bénévole.
- discours d'accueil de l'enseignant qui donne toutes les informations pratiques et pédagogiques au groupe.
- visite du campus avec un nouveau tuteur étudiant.
- retrait de la carte étudiante et rencontre des associations au bâtiment 36.

M. MARIN remercie **Mme HURTREZ**, **Mme GODEFROY**, **M. LEMOIGNO**, **M. BOUDET** ainsi que tous les enseignants bénévoles qui ont participé à cette organisation.

M. MARIN informe que la Rentrée Climat, pour tous les étudiants de L2, se déroulera les mardi 5 et mercredi 6 septembre 2023. Il précise que le mardi les étudiants pourront participer à un atelier Fresque du climat puis le mercredi se dérouleront 2 conférences animées par **M. JULLIARD** « Biodiversité et Sciences participatives » et **M. TAILLADES** « L'hydrogène dans la transition énergétique ».

M. MARIN se félicite de l'organisation des inscriptions administrative et constate que tout se passe bien.

b- Campagne d'emploi Enseignants Chercheurs

M. MARIN annonce qu'un Conseil de la Faculté des Sciences spécifique sera consacré à la campagne d'emploi des Enseignant Chercheurs.

M. MARIN ajoute que les discussions sont largement entamées avec les directeurs de département et les pôles de recherches concernés.

M. MARIN s'engage, autant que possible, à ce que soit présenté aux Conseils plénier et restreint, des fiches de postes complètes.



c- MCC et ROD

M. MARIN annonce qu'un Conseil exceptionnel se réunira ce lundi 11 septembre afin de présenter et voter les MCC et ROD qui seront ensuite soumis à la CFVU du 19 septembre 2023.

M. MARIN précise qu'il reviendra sur ce point qui est à l'ordre du jour de cette séance.

d- Enjeux financiers

M. MARIN informe que la FdS va bénéficier d'une manne financière provenant de l'apprentissage ainsi que d'un réajustement dû à l'augmentation du prix des fluides.

M. MARIN indique que la Direction de la Faculté propose des projets réalisables grâce à cette manne financière :

- *En investissement* :

* financement de projets pédagogiques qui n'ont pu être financés lors de la dernière campagne,

* achat de PC portables et de 2 RAC pour augmenter le parc informatique - car les salles dédiées sont de plus en plus occupées par les étudiants -, et restreindre la fraude aux examens,

* achat de 2 distributeurs automatiques que la FdS alimentera en produits d'hygiène, afin que les étudiants puissent en profiter à bas prix.

- *En fonctionnement* : lancement d'un appel à idées à destination des étudiants, enseignants et personnels administratifs et techniques sur la thématique de l'environnement durable.

M. MARIN rappelle que tous les points présentés en Conseil sont discutés en amont en Réunion de Direction (Directeurs adjoints et Direction administrative), puis avec les Directeurs de département en Comité de Direction.

e- Appels à Projets

M. MARIN annonce que l'Université de Montpellier va prochainement lancer de nouveaux appels à projets (AAP). Il précise qu'il sollicitera aux Directeurs de département pour anticiper la préparation des projets avant l'ouverture des AAP.

f- Questions diverses

M. MARIN demande à l'assemblée si elle a des questions diverses. Il précise qu'il y répondra, s'il dispose des éléments de réponse, en fin de séance.

Mme BERARD demande si **Mme GAUCERAND** a reçu la demande de subvention de l'association L'Ouvre-tête.

Mme GAUCERAND lui confirme avoir reçu cette demande et fera un point de situation à **Mme BERARD** à l'issue de cette séance.

2- Présentation et vote - Campagne d'emploi : Enseignants du second degré

M. MARIN informe qu'un seul poste est à pourvoir cette année. Il est rattaché au département des langues. **Mme ADDIS**, Directrice du département, présente la fiche de poste.



M. MARIN rappelle que le Conseil a voté, en séance du 11 janvier 2023, une motion rédigée au bénéfice du collectif 384 et demandant que l'investissement personnel des enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur - professeurs agrégés (PRAG), professeur certifié (PRCE), professeur de lycée professionnel (PLP) - soit reconnu au même titre que celui des enseignants chercheurs sur les volets hors recherche.

M. MARIN souligne que l'Université de Montpellier, et la Faculté des Sciences, valorisent les enseignants du 2^{ème} degré via le REH, ce qui n'est pas le cas de toutes les universités.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur profil de poste PRAG (annexe 1).

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 29

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME au profil de poste PRAG (annexe 1).

3- Présentation et vote - Modalités de Contrôle des Connaissances et Règles d'Obtention du Diplôme - Année universitaire 2023-2024

Mme HURTREZ annonce que les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) et Règles d'Obtention du Diplôme (ROD) correspondant à l'année universitaire 2023-2024 ne seront pas votées pendant cette séance, car le fichier mis à disposition de l'assemblée n'est pas à jour.

Mme HURTREZ propose tout de même de faire un bilan des MCC (annexe 2). Elle mettra, très rapidement, à disposition du Conseil le fichier quand il sera mis à jour.

Mme HURTREZ demande à l'assemblée de bien vouloir l'excuser de la lisibilité du document, mais il s'agit d'une extraction, et elle précise que les enseignants qui le souhaitent peuvent consulter les MCC via l'application dédiée.

M. MARIN constate que la Faculté croule sous les recours des étudiants, il est important et urgent d'avoir des MCC et des ROD corrects et en conformité à la réglementation.

M. MARIN précise que l'UM projette de mettre en place une applications MCCC.

M. MARIN demande que la DSIN accompagne encore plus la FdS, notamment depuis le recrutement de 2 informaticiens au sein de la composante qui font le lien avec cette direction. Il rappelle que la DSIN rencontre des difficultés pour recruter des personnels (salaire faible, peu de progression, etc).

M. CAMACHO-HENRIQUES signale qu'un grand nombre d'étudiants se plaignent du non-respect des MCC par les enseignants.

M. MARIN explique avoir reçu de nombreux enseignants à ce sujet.

Mme HURTREZ invite les étudiants à lui signaler lorsqu'il y a des problèmes. Elle précise qu'il peut y avoir des raisons valables (problèmes de santé, etc.) pour lesquelles il est possible de mettre en place un protocole d'accord.

Mme HURTREZ ajoute que parfois, des enseignants pensent bien faire, et dans l'intérêt des étudiants, mais cela va à l'inverse de ce qui est voté en Conseil d'UFR et en CFVU.





M. MARIN annonce que le Conseil se réunira le 11 septembre 2023 afin de procéder au vote des MCC - année universitaire 2023-2024.

Concernant les ROD, **M. MARIN** indique que, depuis le passage au LMD5, la FdS a mis en place des Regroupements Cohérents d'Unité d'Enseignement (RCUE) en pensant que, indépendamment des règles de compensation semestrielles ou annuelles, si l'étudiant ne validait pas le RCUE alors il n'obtenait pas le semestre ou l'année. **M. MARIN** explique que, relativement à un recours déposé par une étudiante, la Direction s'est aperçue qu'elle avait mal interprété la réglementation. Il a alors été demandé à la DFE une confirmation claire et écrite de la réglementation.

Mme HURTREZ ajoute que, concernant le recours évoqué par **M. MARIN**, la DFE a contacté le Ministère pour avoir des précisions sur l'ordre d'obtention d'un semestre/d'une année. **M. MARIN** ajoute que la Direction discute actuellement pour rédiger des ROD répondant à la réglementation. Il souhaite qu'elle soit respectée, et prenne en compte la précision de l'ordre d'obtention des crédits.

Mme HURTREZ indique interagir avec la DFE depuis le 23 août sur ce point. Elle regrette de n'avoir pas de document à présenter à l'assemblée. Cependant elle assure que l'ordre d'obtention est le suivant : la compensation annuelle prime sur la compensation semestrielle, qui prime sur les RCUE.

Mme HURTREZ ajoute qu'il faut trouver une solution qui ne soit pas au détriment des étudiants, mais qui ne mette pas en difficulté les enseignants.

Mme PARENT demande si la règle qui a été appliquée à l'étudiante qui a déposé un recours sera appliquée aux autres étudiants.

Mme HURTREZ lui répond que la scolarité va se charger de relancer les calculs sur Apogée pour tous les étudiants concernés.

M. ROCHE demande si l'on connaît le nombre d'étudiants en L3 qui sont visés par ce calcul.

M. CAMACHO-HENRIQUES se demande comment cela va se passer pour les étudiants inscrits en L3, qui n'ont pas pu candidater à un master.

M. RETORE ne comprend pas l'intérêt d'avoir des RCUE si la compensation semestrielle passe dessus.

Mme HURTREZ lui explique que chaque discipline a ses contraintes, son fonctionnement et sa philosophie.

M. MARIN ajoute que la Faculté souffre parce qu'aucun texte réglementaire n'est clair.

Mme HURTREZ annonce les nouvelles grandes règles :

- les priorités de compensation année/semestre/RCUE,
- au sein de la même mention, les parcours doivent tous avoir les mêmes règles de la licence au master. Attention, toutefois à la spécificité des notes seuils : pas de note seuil en licence et, en master, elle doit être strictement inférieure ou égale à 10,
- pas d'UE optionnelle dans les RCUE.

M. MARIN indique que la Faculté va faire au mieux et remarque que la Faculté des Sciences a ouvert la boîte de Pandore, mais cela aura le mérite d'initier des choses plus claires et dans le respect de la réglementation.

M. MARIN remercie les enseignants qui ont été compréhensifs, **Mme HURTREZ** et l'équipe Etudes, le pôle OFSI pour le travail réalisé, et **M. CAMACHO-HENRIQUES**, Représentant étudiant auprès de la Direction qui l'a alerté lors des différents échanges.



Mme HURTREZ précise qu'elle reste disponible pour répondre aux éventuelles questions, elle continue de faire l'interface.

4- Organigramme de la Direction de la Faculté des Sciences

M. MARIN rappelle que la Direction de la Faculté comprenait un Directeur Adjoint en charge des Relations Internationales, **M. ALI**. Ce dernier est parti en délégation au Canada pour un projet d'analyse des feux en forêts froides.

M. MARIN explique que, de ce fait, **M. ALI** a démissionné de sa fonction de Directeur adjoint mais, ayant toujours un pied dans l'Université et plus précisément dans la Faculté des Sciences, il tient à ce que **M. ALI** garde une fonction de Chargé de mission Relations Internationales avec un aspect politique.

M. VERNICOS regrette qu'il n'y ait plus de Direction adjointe en charge des Relations Internationales à la Faculté des Sciences.

M. MARIN lui répond que pour le moment, la composante va fonctionner ainsi. **M. ALI** ne disparaît pas de l'établissement, il reviendra après sa délégation.

M. MARIN présente le nouvel organigramme 2023-2024 à l'assemblée - annexe 3.

5- Questions diverses

M. MARIN demande à l'assemblée si elle a des questions diverses.

Le Conseil n'a pas de questions.

M. MARIN remercie l'auditoire de sa présence et des débats portés durant cette séance puis clôt la séance à 11 heures 30. Il rappelle que la prochaine séance aura lieu le 11 septembre prochain, à 8h15.

Le Président de séance

Jean-Michel Marin

La secrétaire de séance

Sandra Gaucerand

ANNEXES



CAMPAGNE D'EMPLOIS ENSEIGNANTS 2nd degré 2024

ETABLISSEMENT : **UM**

COMPOSANTE : **FDS**

SITE : **TRIOLET**

EMPLOI : **2nd degré (PRAG/PRCE)**

DISCIPLINES : **ANGLAIS**

PROFIL :

Mission principale :

Enseignement de l'anglais scientifique, et techniques et de communication. (LANSAD)

Objectifs pédagogiques:

ANGLAIS :

Enseignement de l'anglais langue étrangère (LANSAD). Le candidat / la candidate devra avoir des connaissances précises sur les objectifs de l'enseignement des langues, dans le secondaire comme dans le supérieur, ainsi que sur les méthodes et techniques de l'approche actionnelle.

Le candidat / la candidate devra par ailleurs s'acquitter d'une partie des tâches pédagogiques et administratives nécessaires au fonctionnement des enseignements : animation de la réflexion pédagogique au sein des équipes d'enseignants mettant en œuvre les cinq activités langagières et visant les différents paliers définis par le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues.

Confection de supports de cours adaptés aux besoins des différentes filières scientifiques dont on a la responsabilité pédagogique.

Autres compétences souhaitées

TICE

- Utilisation et création de supports pédagogiques numériques
- La connaissance des plateformes de type Moodle et des espaces numériques de travail sera un atout

Département d'enseignement:

Lieu(x) d'exercice : **Campus Triolet - bâtiment 5 - DDL (UM)**

Nom du directeur département : **Caroline ADDIS CADDEO**

Tél. directeur département : **06 80 20 85 31**

Email directeur département : **caroline.addis@umontpellier.fr**

URL département : <http://ddl.edu.umontpellier.fr>

Informations complémentaires :

- Possibilité d'avoir à enseigner sur des créneaux allant de 8H00 à 20H00.
 - Présence sur site requise selon le calendrier universitaire. (Cours dispensés en présentiel)
 - Participation aux réunions de département requis (1 par mois)
-

Modalités de contrôle des connaissances 2023-24

Ouverture application du **14 juin** au **3 juillet** 20h

UE non-validées : 1066

Depuis le 4 juillet ...

- Synthèse et Diagnostic des problèmes
- Validation des UE non-validées et conformes
- Interpellation des responsables pour les UE non-conformes ou non-renseignées
avec proposition de solutions

4 juillet : 783 UE avec problème

4 juillet : 783 UE avec problème

- réponses pour 464 UE

 - 456 corrigées et validées

 - 8 en discussion (dont 6 = durées)

4 juillet : 783 UE avec problème

- réponses pour 464 UE

 - 456 corrigées et validées

 - 8 en discussion (dont 6 = durées)

- 319 : corrigées avec solution “par défaut”

4 juillet : 783 UE avec problème

- réponses pour 464 UE

- 456 corrigées et validées

- 8 en discussion (dont 6 = durées)

- 319 : corrigées avec solution “par défaut”

Dont 15 non renseignées

71 L sans session 2

=> écrit 1h

2147 UE 2128

- Licence : 688 684
- Master : 1392 1378
- L Pro : 46 45
- DU : 21 21

	Licence		Master	
100% CC	232	270	518	602
100% CT	197	189	588	549

Au 4 juillet

- 768 UE validées et OK
- 593 OK à valider
- 786 avec au moins 1 problème

Exemples de problèmes

- Session 1 non-renseignée (57)
- UE de L sans 2nde chance (90)
- Session 1 \leq 100% (6)
- Session 2 \leq 100% (25)
- 1 CC $>$ 50% en L (72)
- $>$ 2 épreuves de CT (190)
- 1 épreuve de CC (274)
- Durée, nature, report, recalcul

Responsables contacté·e·s (via Dr Dépt)
avec proposition de solutions

- Taux de retour +++
- 153 UE corrigées-validées
- En l'absence de réponse : renseignement par défaut et validation

Vote début septembre
avec ROD et organisation générale des études

- mise en conformité avec les textes
(Code de l'Éducation, Arrêté Licence, Charte UM)
- report des MCC de l'année précédente

- mise en conformité avec les textes
(Code de l'Éducation, Arrêté Licence, Charte UM)
- report des MCC de l'année précédente

Les MCC déclarées pour 2022-23 ont été **reportées** pour cette nouvelle année. Toutefois, un certain nombre de changements ont été réalisés dans l'application pour une **mise en conformité** avec les textes. Il convient donc de **vérifier** et, **si besoin, d'apporter les corrections nécessaires**.

Vous pouvez consulter **l'aide en ligne**, destinée à vous aider à remplir les différentes rubriques.

Remarques préliminaires

Voir

Modifier

MODALITÉS

- L'évaluation peut prendre la forme d'un contrôle continu (CC) régulier ou d'un examen terminal (ET), ou d'une combinaison de ces deux modalités.
- L'examen terminal se fait sous forme d'**une seule épreuve**. Le contrôle continu comprend **au moins deux épreuves**.
- Pour chacune des modalités, il faut renseigner les caractéristiques de chaque épreuve : nombre, nature, coefficient, durée.
- Attention : en Licence, **aucune note de CC ne peut excéder 50%** de la note finale de l'UE.

SECONDE CHANCE, SECONDE SESSION

- La seconde chance est **obligatoire en Licence**.
- En cas de contrôle continu intégral (CCI) en 1ère session, la seconde chance peut consister soit en un examen terminal, soit en un recalcul de la note de CC avec de nouveaux coefficients.
- Attention : en Licence, aucune note de CC ne peut excéder 50% de la note finale de l'UE, même lors du recalcul.

ORGANISATION

- La dernière épreuve du CCI et les examens terminaux (sessions 1 et 2 ou seconde chance) peuvent être organisées par la FDS à la demande.
- Cette possibilité ne concerne que les "Devoirs surveillés", "Quiz" ou "TP sur ordinateur".
- Il faut choisir entre "salle d'examen" ou "salle informatique".
- Si la demande d'organisation par la FDS concerne la dernière épreuve de CCI, veiller à ce que cette épreuve apparaisse en dernier dans la liste saisie des épreuves

SESSION 1

1ère
entrée :
type de
contrôle

Contrôle continu :
Proportion entre 0 et 100 %

Examen terminal :
Proportion entre 0 et 100 %

Proportion
CC + ET =
100%

2eme
entrée :
nombre
d'épreuves

Au moins deux (pas de
nombre max)
régulièrement réparties

Une seule

Pas plus d'une
épreuve pour
ET, pas moins
de deux
épreuves pour
CC

SESSION 1

1ère
entrée :
type de
contrôle

Contrôle continu :
Proportion entre 0 et 100 %

Examen terminal :
Proportion entre 0 et 100 %

Proportion
CC + ET =
100%



2ème
entrée :
nombre
d'épreuves

Au moins deux (pas de
nombre max)
régulièrement réparties

Une seule

Pas plus d'une
épreuve pour
ET, pas moins
de deux
épreuves pour
CC

3ème entrée :
POUR CHAQUE
ÉPREUVE
- % de la note finale

Total = 100%

En Licence : aucune épreuve de CC ne dépasse 50%

SESSION 1

1ère entrée :
type de
contrôle

Contrôle continu :
Proportion entre 0 et 100 %

Examen terminal :
Proportion entre 0 et 100 %

Proportion
CC + ET =
100%



2ème
entrée :
nombre
d'épreuves

Au moins deux (pas de
nombre max)
régulièrement réparties

Une seule

Pas plus d'une
épreuve pour
ET, pas moins
de deux
épreuves pour
CC

3ème entrée :
POUR CHAQUE
ÉPREUVE

Total = 100%
En Licence : aucune épreuve de CC ne dépasse 50%

- % de la note finale

- nature

Devoir surveillé / devoir maison / oral / TP //
rapport -compte-rendu-mémoire /
support de présentation (diaporama, poster,
affiche) /
Quiz (QCM, QCU, QRM, QROC...)
Travail de projet / Travail de terrain

Pour écrit, TP info et quiz
=> type d'organisation :
Organisé par la FDS (pour
le CC, valable uniquement
pour la dernière épreuve) /
Organisé par l'enseignant·e
/ À distance (organisé par
l'enseignant·e)

Si organisé
FDS => type
de salle
Salle examen /
Salle info

SESSION 1

1ère entrée :
type de contrôle

Contrôle continu :
Proportion entre 0 et 100 %

Examen terminal :
Proportion entre 0 et 100 %

Proportion
CC + ET =
100%



2ème entrée :
nombre
d'épreuves

Au moins deux (pas de
nombre max)
régulièrement réparties

Une seule

Pas plus d'une
épreuve pour
ET, pas moins
de deux
épreuves pour
CC

3ème entrée :
POUR CHAQUE
ÉPREUVE

- % de la note finale

Total = 100%

En Licence : aucune épreuve de CC ne dépasse 50%

- nature

Devoir surveillé / devoir maison / oral / TP //
rapport -compte-rendu-mémoire /
support de présentation (diaporama, poster,
affiche) /
Quiz (QCM, QCU, QRM, QROC...)
Travail de projet / Travail de terrain

Pour écrit, TP info et quiz
=> type d'organisation :
Organisé par la FDS (pour
le CC, valable uniquement
pour la dernière épreuve) /
Organisé par l'enseignant-e
/ À distance (organisé par
l'enseignant-e)

Si organisé
FDS => type
de salle
Salle examen /
Salle info

- durée

Heures , minutes
ou NA

Durée obligatoire pour
écrit ou oral (pas de
NA dans ces cas)

SECONDE CHANCE (L) OU SESSION 2 (M)

OBLIGATOIRE EN L

En L :

En M : si session 2 cochée => mêmes entrées
que pour session 1
(type de contrôle, nombre d'épreuves, nature etc)
Possibilité de report de la note de CC

**Si Session 1 :
Contrôle continu =100%**

**Si Session 1 :
ET ou ET +CC
=> nouvelle épreuve**
(+ possibilité de report de la note de CC)

OU

**Recalcul de la note des
épreuves de session 1 :**
=> donner les nouvelles
proportions pour chaque
épreuve (0% possible pour
1 épreuve qu'on voudrait
annuler)
**Attention : aucune épreuve
> 50%**

Nouvelle épreuve

**Nouvelle épreuve : mêmes
entrées que pour session 1**
(type de contrôle, nombre
d'épreuves, nature etc)

ORGANIGRAMME DE LA FACULTÉ DES SCIENCES



FACULTÉ DES SCIENCES
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier Cedex 5
www.sciences.edu.umontpellier.fr

Organigramme général de la Faculté des Sciences

Jean-Michel MARIN, Directeur
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction

Jean-Sébastien FILHOL, Directeur-Adjoint Formation Permanente et Continue
Sylvie HURTREZ-BOUSSEZ, Directrice-Adjointe Etudes
Marc HERZLICH, Directeur-Adjoint Politique Scientifique et Immobilière et Pilotage
Isabelle LEFEBVRE-TOURNIER, Directrice-Adjointe Finances et Moyens
Frédéric LEMOIGNO, Directeur-Adjoint Pratiques pédagogiques
Jean-Yves WINNUM, Directeur Adjoint Communication et Animation Scientifique

Gilles GUEVELLOU, Directeur Administratif
Valérie BEDU, Dir. Admin. Adjointe aux Ressources
Béatrice GOUJON, Dir. Admin. Adjointe aux Affaires Générales, Institutionnelles et Réglementaires

Services administratifs - Chefs de Service

Valérie BEDU, Ressources
Corinne FERNANDEZ, Relations Extérieures et Partenariales
Chloé GOFFINET, Études et Formations
Béatrice GOUJON, Affaires Générales, Institutionnelles et Réglementaires
Hichame FILALI MOUTELI, Communication

Pôles de Gestion - Chefs de Pôle

Sarah ASENSI, Finances
Aline CLUZEL, Accueil, Diplômes et Archives
Oaïle GUILLEMARD, Scolarité
Ngbil KOUADRÏ, Logistique
Michele LEVEQUE, Offre de Formations et Systèmes d'Informations
Sylvie LIROLA, Planning
Béatrice MARMARA, RH - Gestion des Services d'enseignement
Anne-Laure POIROT, Examens
Valérie PIRAUX, RH - Gestion administrative et carrières
Aurélie TERRAL, Relations Internationales
Christophe TUGAUT-BRIGARDIS, Apprentissage et Formation Continue
Melissa PERAZZI, Missions Transverses

Départements d'enseignement (Dpt) et Services d'Appui à la Pédagogie (SAP) - Directeur-rices

Arnaud MARTIN, Dpt de Biologie-Écologie

Thierry GUILLET, Dpt de Physique

Michel VIGNES, Dpt de Biologie-Mécanismes du Vivant

Yann LEREDDE & Fleurice PARAT, Dpt Terre-Eau-Environnement

Sébastien CLÉMENT, Dpt de Chimie

Caroline ADDIS-CADDEO, Dpt des Langues

Arnaud VIRAZEL, Dpt de EEA (électronique - électrotechnique - Automatique)

Philippe MUNCH, Dpt IRÉS (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Sciences)

David DELAHAYE, Dpt de Informatique

Benoîte DE SAPORTA, Dpt de Mathématiques

Denis BOUYER, SAP PEIP (Parcours des Écoles Ingénieurs Polytech)

Hervé LOUCHE, Dpt de Mécanique



Organigramme

Équipe politique

Directeur

Jean-Michel MARIN

Sarah Méliana PARENT, Représentante des étudiants auprès la direction

Directrices / Directeurs Adjoint(e)s

Jean-Sébastien

FILHOL

Directeur-Adjoint
Formation Permanente et
Continue

Marc

HERZLICH

Directeur-Adjoint
Politique Scientifique et
Immobilière et Pilotage

Sylvie

HURTREZ-BOUSSÈS

Directrice-Adjointe
Études

Isabelle

LEFEBVRE-TOURNIER

Directrice-Adjointe
Finances et Moyens

Frédéric

LEMOIGNO

Directeur-Adjoint
Pratiques pédagogiques

Jean-Yves

WINUM

Directeur-Adjoint
Communication et
Animation Scientifique

Chargé(s) de mission permanente

Vincent BOUDET & Nelly GODEFROY

Licences

Catherine LORIN-NEBEL & Bertrand PLEZ

Masters

Philippe MUNCH

Relations avec l'enseignement scolaire

Richard ARINERO

Parcoursup et Trouver Mon Master

Benjamin CHARLIER

Examens

Ahmed ADAM-ALI

Relations
Internationales

Emilien AZÉMA

Mobilité entrante /
sortante

Anne-Muriel ARIGON

Numérique pour la
pédagogie

**Anne-Marie MARTINEZ &
Florence PERRIN**

Recherche

Angélique LEBRANCHU,

William PUECH & Arnaud VIRAZEL

Systèmes d'information

Jérôme CASTELLON

Évaluation

Chargés de mission transversale

Brahim GUIZAL

Conventions et Partenariats

Guilhem DESBROSSES

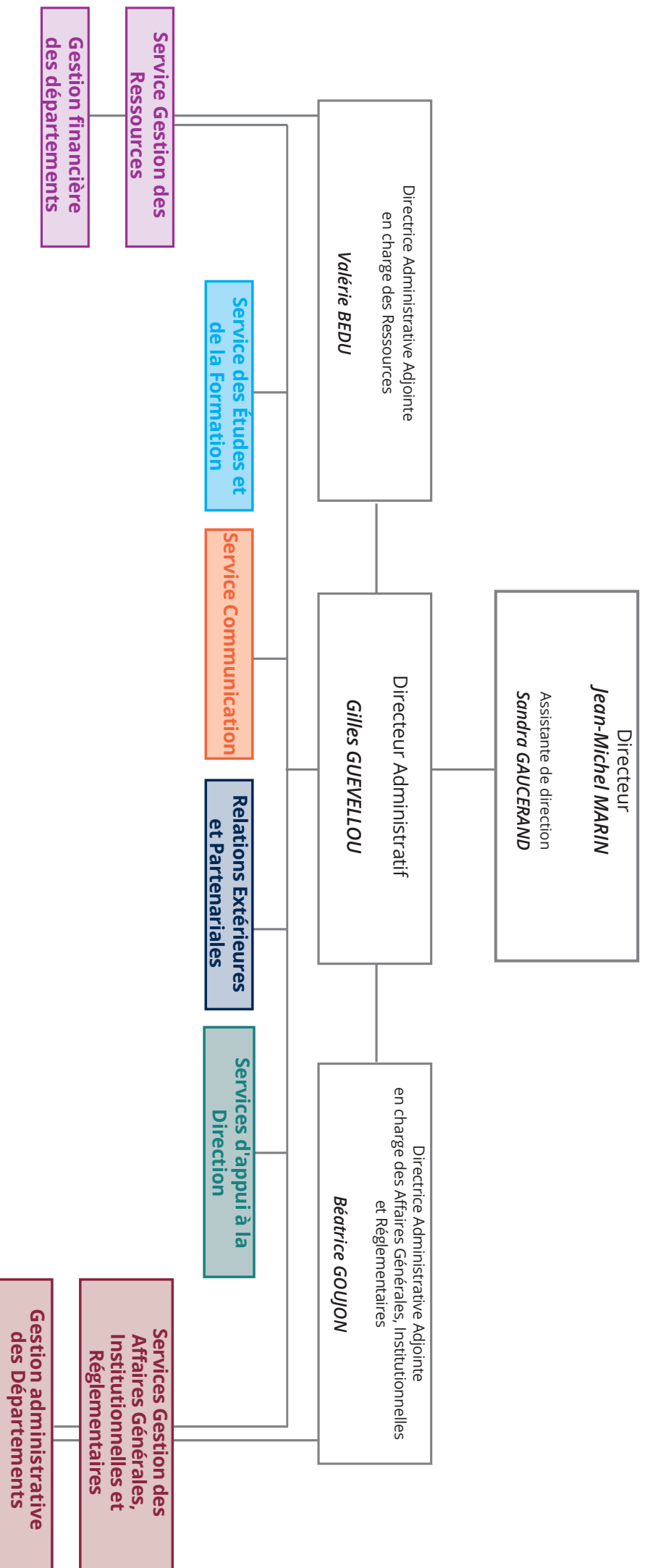
Développement Durable

Emmanuel LE CLEZIO

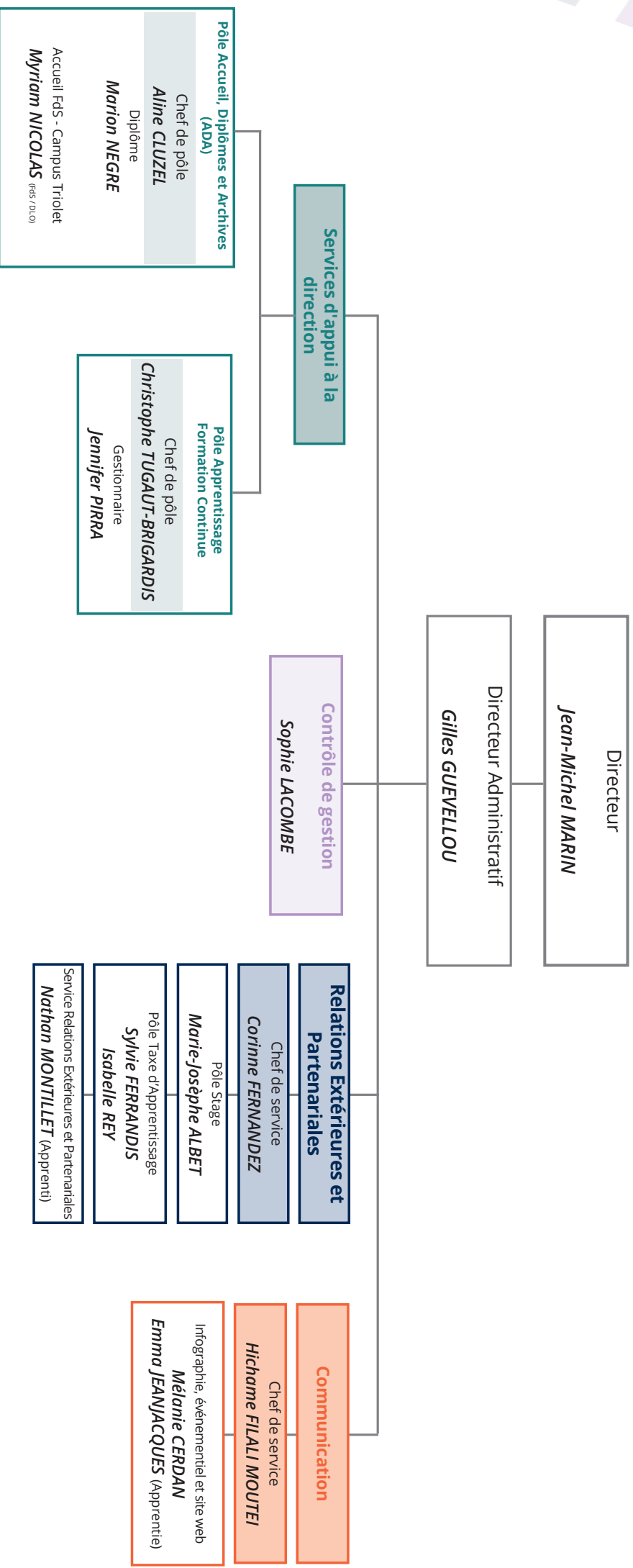
Handicap, Égalité et Diversité



Organigramme Général des Services

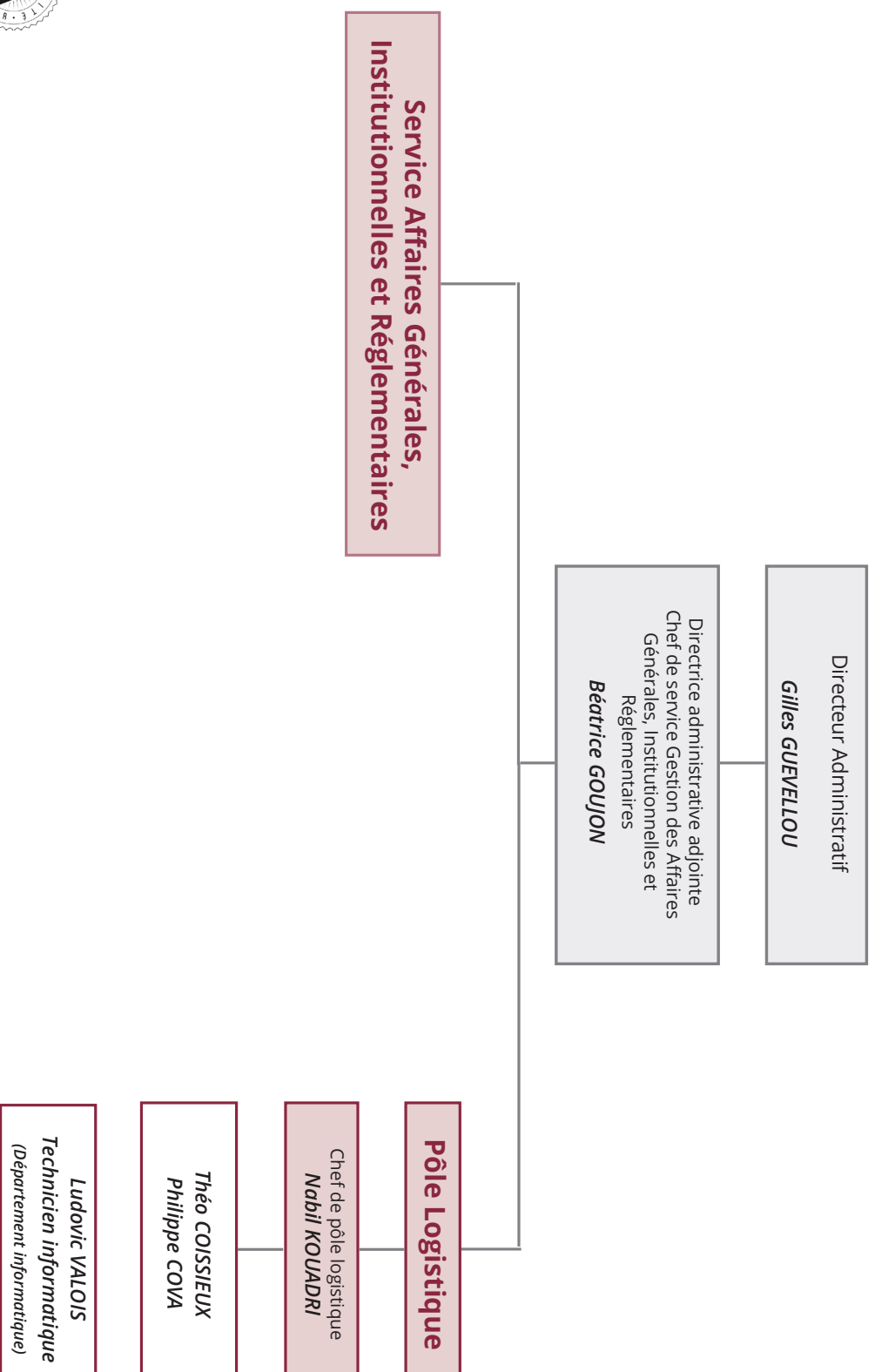


Organigramme des Services d'appui administratifs

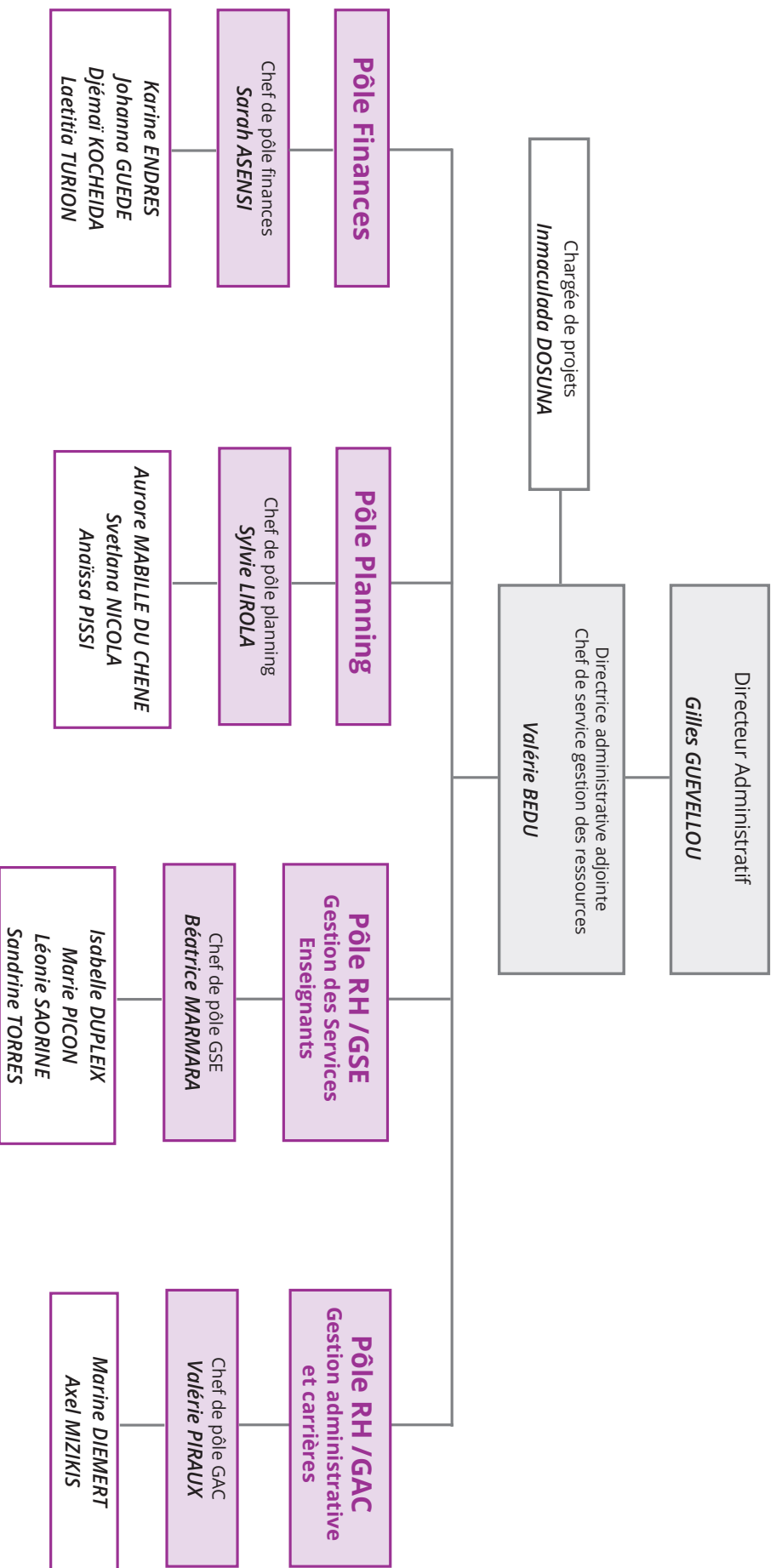


Organigramme

Gestion des affaires générales, institutionnelles et réglementaires



Organigramme Gestion des ressources



Organigramme des Services administratifs et financiers des départements d'enseignement



Directrice Administrative Adjointe en charge des Affaires Générales, Institutionnelles et Réglementaires
Béatrice GOUJON

Directeur Administratif
Gilles GUEVELLOU

Directrice Administrative Adjointe en charge des ressources
Valérie BEDU

Département Biologie - Mécanismes du Vivant

Directeur - **Michel VIGNES**
D.A* - **Laila GANNOUN, Pierre CZERNIC, Nelly GODERROY, Cyril RWAT et Anne VINCENT-FAGOT**
Secrétariat / Gestion Administrative et Financière : -
Nadia EL-GHABLI
Secrétariat Licence Science de la Vie et parcours psychoneurophysiologie de la Licence Psychologie (LPV) -
Régine PRIONE
Secrétariat Master Biologie Santé - **Julie MARES**
Ingénieur pédagogique Projet BIOOcc -
Pierre MORANGE
Ingénieur en Bioinformatique Projet BIOOcc -
Camélia SENNOU
Techniciens - **Melha BENLEBNA / Teddy CASTILLO / Karine FERRARE / Lydia GAMET / Christine LAROU / Fabrice MEREZEGUE / Jean-Marie ZAMORA**

Département Mécanique

Directeur - **Hervé LOUCHE**
Secrétariat / Gestion Administrative et Financière : - **Christine CRIAPO**
Ingénieur pédagogique « Projet Master Bois » -
Aurélie AUTISSIER
Secrétariat Master Science du Bois :
Julie MARTIN
Techniciens - **Jean-Benoît PERROT**

Département EEA

Directeur - **Arnoud VIRAZEL**
Secrétariat / Gestion Administrative et Financière : **Edwina BOURGEOIS**
Secrétariat Licence EEA / LPRO AES :
Edwina BOURGEOIS
Secrétariat Master EEA : **Pascal CABROL**
Secrétariat Master SNS : **Claudy FABRY**
Techniciens - **Etienne BRIQUET / Laurent DE KNYFF / Benjamin FERRE / Jean-Pierre GAIRAUD / Laurent MERCIER**

Département Biologie-Écologie

Directeur - **Arnoud MARTIN**
D.A* : **Pierrick LABBÉ, Mathilde DUFAY**
Secrétariat / Gestion Administrative et Financière : **Charlène DELAUZE**
Secrétariat Licence - **Marjorie AIMAR**
Secrétariat Master - **Marjorie AIMAR / Anais CHAZOT**
Techniciens - **Hoyet BOUSSELIOU / Fabien DUBOIS / Colin DURAND / Olivier GURADO / Sylvie LANAU / Nicolas MOUREAU / Thierry NOELL / Thierry VINDOLET**

Département Informatique

Directeur : **David DELAHAVE**
D.A* - **Pascal GIORGI**
Secrétariat / Gestion Administrative et Financière : **Aida DIOUF**
Secrétariat Licences : **Aida DIOUF**
Secrétariat Master Géomatique / MEEF NSI-SNT / Bioinformatique - **Marie-Louise ZINSOU**
Secrétariat Master Ago / GL / JSD / Imagine / Co et Gestion des vacataires Licence et Masters - **Marie-Ange DUCOLON**
Ingénieur pédagogique et informatique :
Arnoud SOULIER
Techniciens - **Ludovic VALOIS**

Département IRES

Directeur - **Philippe MUNCH**
Secrétariat / Gestion Administrative et Financière : - **Monia ASSENAT**

Département des Langues

Directrice - **Caroline ADDIS-CADDEO**
Secrétariat / Gestion Administrative et Financière :
- **Bérengère LAUNNOIS**
Secrétariat FLE / TOEIC - **Yannick CARRETERO**

Département Chimie

Directeur - **Sebastien CLEMENT**
D.A* - **Caroline CLAVEL, Anne-Laure DALVERNAY, Claude NIEBEL, Pierre-Yves BLANCHARD**
Secrétariat / Gestion Administrative et Financière :
- **Magali ROUZAUD**
Secrétariat Licence et Master :
- **Imane RAHIMINE**
Techniciens - **Soumia ALT-YACOB / Laurent BERNAUD / Natacha VENTURINI / Manon DEPEY / Frédéric DOMERGUE / Sophie GIRAUD / Valérie MICHOLET / Marianne PIÇASSOU**
Ingénieur pédagogique Projet GENHYO :
- **Sacha FABIANCZYK**

Département Mathématiques

Directrice - **Benoîte DE SAPORITA**
Secrétariat / Gestion Administrative et Financière :
- **Heinui BOTTEMER**
Secrétaire Licence Mathématiques / M1 MEEF :
- **Heinui BOTTEMER**
Secrétariat M1 Maths tous parcours et secrétariat M2 maths parcours SSD-Biostat, SSD-MIND, Agrégation / Vacances / Erasmus / Etudes en France - **Laurence ROUX**
Parcours M2-MANU - Maths Fonda - **Sophie CAZANAVE-PIN**

Département TEE

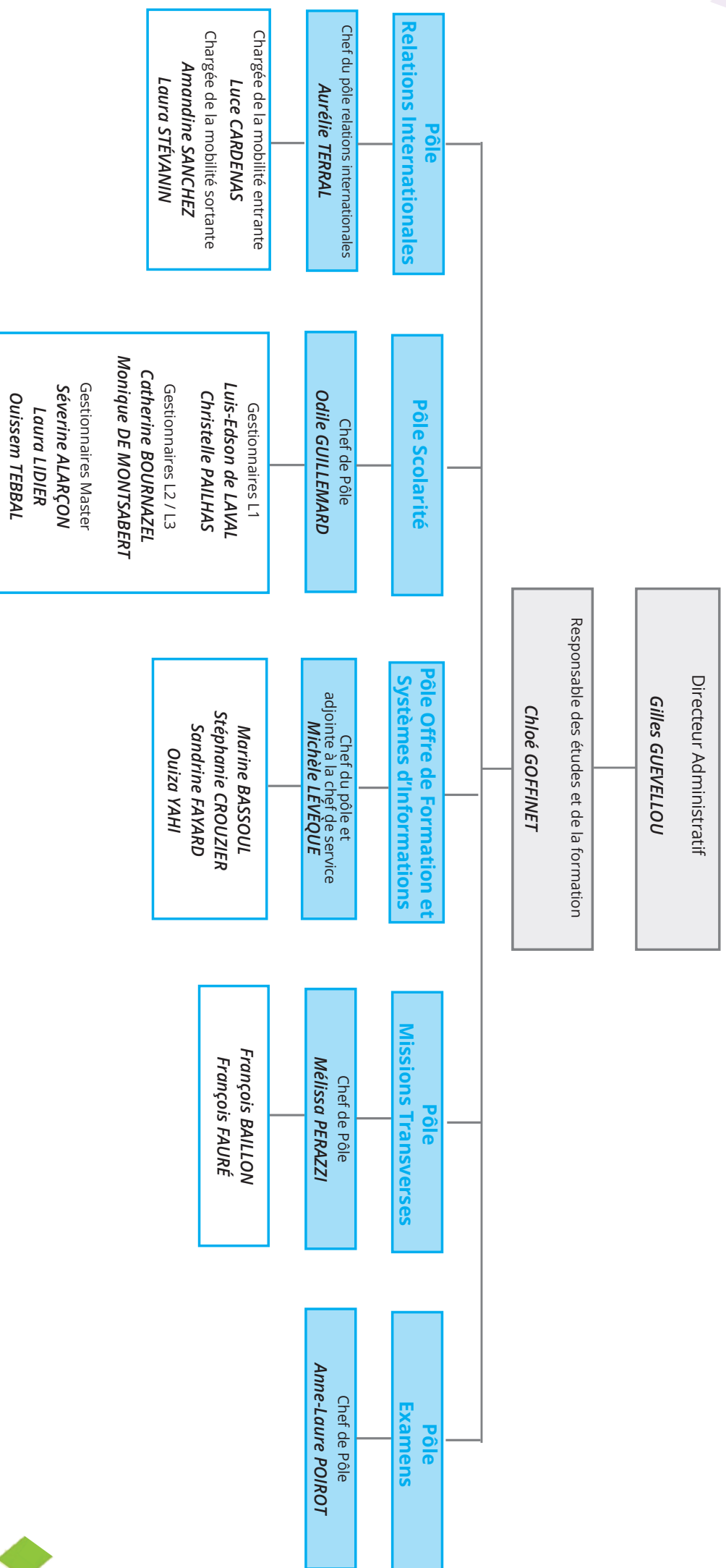
Directeur-ices - **Yann LEREDDE & Fleurice PARAT**
Secrétariat / Gestion Administrative :
Rémi MARTIN
Secrétariat Gestion Financière : -
Aïcha HAMDADOU
Secrétariat Licence : **Rémi MARTIN**
Secrétariat Master Terre, Eau et Environnement - **Lucie DUPUY DE CRESCENZO / Nadine PERES / Eglantine PORTERET**
Secrétariat Master Sciences de la Terre, des Planètes et de l'Environnement (STPE) -
Karine ANTERRIEU
Techniciens - **Dortane DELMAS / Christophe NEVADO / Franck PERDIEU**

Département Physique

Directeur - **Thierry GUILLET**
D.A* - **Julien LARENA**
Secrétariat / Gestion Administrative et Financière : - **Nelly MALARTIC**
Secrétariat Master Physique - **Marie-Caroline CONTRERAS**
Techniciens - **Stéphane BOGAERT / Gilles NUNEZ / Julien VIENOT**

*D.A. : Directeur Adjoint

Organigramme Gestion de la Formation



Organigramme des services d'appui à la pédagogie et des chargés de mission

